

INFOCTRI

DANS CE NUMÉRO

Le Bureau virtuel du forestier en chef	2
La mise en œuvre du rapport Coulombe	2
Fabrication de contre-plaqué et de poutres de LVL à partir du peuplier hybride	3
Desjardins attaque le milieu forestier	3
Colloques et activités	4
Midis de la foresterie de l'UQAT	4

LE CTRI TIENT À SOULIGNER LA VENUE
4 NOUVEAUX AGENTS DE
DÉVELOPPEMENT DANS SON ÉQUIPE

SOPHIE DALLAIRE - FAUNE/FORÊT

JANETTE DESHARNAIS - AMÉNAGEMENT
FORESTIER INTENSIF

NICHOLAS GAUTHIER - LIGNICULTURE

JOSÉE NOËL - ASSOCIÉE À LA CHAIRE
AFD

Les retombées économiques de la faune en région

Région	Retombées économiques	Emplois à temps plein	Nombre de chasseurs	Nombre de pêcheurs	Adeptes de déplacement sans prélèvement
Abitibi-Témiscamingue	111,5 M\$	1000	33 000	95 000	24 000
Nord-du-Québec	34,5 M\$	300	11 800	37 000	8 300
Total	146 M\$	1 300	44 800	132 000	32 300

L'analyse des données de ces régions nous permet d'apprendre que la pêche sportive constitue l'activité dominante en Abitibi-Témiscamingue, avec près de 1,3 millions de jours de récréation et 77 millions de dollars de dépenses.

Le tourisme associé à la faune contribue de façon importante à l'économie de la région en y injectant 38 millions de dollars d'argent

neuf, dont plus de 80 % sont attribuables à la pêche. Les touristes, au nombre de 81 000, représentent 54 % des utilisateurs de la faune de cette partie de la province.

Dans le Nord-du-Québec, c'est aussi la pêche sportive qui domine, avec près de 380 000 jours de loisir et des dépenses de 27 millions de dollars, dont 55 % sont attribuables aux touristes.

Le tourisme, avec ses 31 000 pê-

cheurs et ses 8200 chasseurs, entre autres, amène des retombées de 20 millions de dollars d'argent neuf dans la région, ce qui équivaut à 58 % des retombées économiques totales. Les trois quarts des dépenses touristiques proviennent des pêcheurs. ■

Les données complètes sont disponibles sur le site du MRNF au www.mrnf.gouv.qc.ca/faune

Le Bureau virtuel du forestier en chef

Le Bureau du forestier en chef est maintenant accessible sur Internet. Ce nouveau site permettra à l'ensemble des personnes et des groupes intéressés par la question forestière d'avoir accès aux avis, aux décisions et à la documentation préparés par et pour le forestier en chef et son équipe.



Le mandat du forestier en chef consiste, notamment, à superviser les opérations relatives au calcul des possibilités annuelles de récolte, d'identifier les données forestières et écologiques à recueillir pour ces calculs, à déterminer ces

possibilités annuelles et préparer le Manuel d'aménagement forestier. Le forestier en chef est nommé pour un mandat de cinq ans renouvelable.

Le site du forestier en chef se trouve au www.forestierenchef.gouv.qc.ca

La mise en œuvre du rapport Coulombe

Le 26 janvier 2006, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune annonçait la création et la composition du Conseil de mise en œuvre, un groupe consultatif chargé de conseiller sur le déploiement et le suivi de la mise en œuvre du rapport de la Commission sur la gestion de la forêt publique québécoise, la commission Coulombe.

Le Conseil de mise en œuvre aura comme principal mandat de donner des opinions au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, de

faire des recommandations sur les améliorations à apporter au régime forestier et sur les mécanismes à mettre en place pour y arriver (nature des changements, rythme de mise en œuvre, coûts, répercussions des mesures, etc.). Il pourra fournir des avis sur les enjeux, les éléments-clé et les grandes orientations proposés par la commission Coulombe.

Le Conseil, qui sera présidé par Claude Godbout, jouera un rôle complémentaire aux mécanismes d'échanges et de consultation déjà

établis entre le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et les intervenants privés et publics. Ces mécanismes continueront de s'appliquer pour permettre une consultation la plus élargie possible.

Les membres du Conseil ont été nommés par le ministre pour un mandat de deux ans, renouvelable sur décision ministérielle. Ils ne seront pas rémunérés, mais leurs frais de voyage seront remboursés. ■

Liste des membres du Conseil de mise en œuvre

Bertrand Berger - Préfet de la MRC d'Avignon

Fred Burrows - Pourvoyeur / consultant

Denis Côté - Président de la Société sylvicole de la Haute-Gatineau

Ivo Di Piazza - Maire de la Ville de Baie-Comeau

Colette Fecteau - Ingénieur forestier, consultante en foresterie

Daniel Gagnon - Professeur titulaire, Département des sciences biologiques, Université du Québec à Montréal

Claude Godbout - Vice-recteur exécutif et vice recteur à l'administration et aux finances, Université Laval

Daniel Groleau - Directeur général du Conseil régional de l'environnement du Saguenay-Lac-St-Jean

Éric Jolicoeur - Ingénieur forestier, Scierie Carrière Ltée

Denise Julien - Directrice du Centre de services aux réseaux d'entreprises du secteur forestier

Marcel Leboeuf - Comédien et propriétaire forestier

Louis Lefebvre - Directeur général du Cégep de Saint-Félicien

Gérald Lemoyne - Maire de Lebel-sur-Quévillon

Elzéard Lepage - Co-président de la Commission forestière des élus de la Mauricie

Richard Savard - Adjoint à la direction à la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent

René Simon - Conseiller en milieu autochtone Bestiamites

Fabrication de contre-plaqué et de poutres de LVL à partir du peuplier hybride

L'industrie des matériaux composites montre un intérêt particulier pour les essences à courte rotation comme le peuplier hybride. L'industrie voit la possibilité d'introduire ces dernières essences dans les procédés de fabrication du LVL et du contre-plaqué pour remplacer, entre autres, le peuplier faux-tremble.



Forintek Canada Corp., l'institut de recherche sur les produits du bois du Canada, a donc effectué quelques travaux en ce sens afin de déterminer le potentiel d'utilisation du peuplier hybride dans la fabrication du LVL et du contre-plaqué. Deux clones de peuplier

hybride ont été testés, soit le clone 131 (Y) et le clone 3230 (G) en provenance de Saint-Ours au Québec.

Pour réaliser les tests, 21 billes de peuplier hybride ont été déroulées dans les laboratoires de Forintek à Vancouver. Par la suite, les déroulages ont été séchés selon les règles de l'art. Les essais ont montré que la manipulation des placages était satisfaisante mais que les temps de séchage des déroulages de peuplier hybride étaient significativement plus longs que les temps de séchage des placages de peuplier faux-tremble ou d'autres essences en bois mous.

Des essais ont porté également sur le module d'élasticité (MOE) des placages de quelques essences. Une valeur moyenne du module d'élasticité pour les deux hybrides était de 1,24 millions de psi. Les placages d'autres essences comme le sapin Douglas et le peuplier faux-tremble montrent plutôt des MOE de 1,80 et 1,74 millions de psi. La moyenne des MOE des placages de peuplier hybride est donc d'environ 30 % inférieure à la moyenne des autres essences ci-dessus mentionnées.

Par la suite, des poutres de LVL de 13 plis ont été fabriquées à partir de différentes combinaisons d'essences. Pour les besoins de la cause, retenons seulement les résultats sur une poutre de LVL faite à partir de 100 % de placages de peuplier hybride, une poutre de LVL faite à 100 % de peuplier faux-tremble et une poutre de LVL faite à partir d'une combinaison de peuplier hybride et de peuplier faux-tremble.

TYPE DE COMPOSITION	MOE (x10 ⁶ PSI)	
	Face	Côté
13 plis peuplier hybride (PEH)	1,506	1,383
13 plis peuplier faux-tremble (PET)	1,766	1,735
4 plis PET et 9 plis PEH	1,681	1,420

Comme vous pouvez le constater dans le tableau, il est possible d'augmenter la résistance mécanique d'une poutre de LVL fabriquée à partir de peuplier hybride en remplaçant des plis avec une essence ayant une résistance mécanique plus élevée, comme le peuplier faux-tremble. Le tableau montre le cas où, en remplaçant 4 plis de peuplier hybride par 4 plis de peuplier faux-tremble, nous passons d'un MOE de 1,506 millions de psi à un MOE de 1,681 millions de psi, une belle amélioration en perspective. La première étape de fabrication de LVL à partir d'essences à courte rotation est donc probablement de remplacer graduellement le nombre de placages de peuplier faux-tremble par des placages de peuplier hybride qui en principe coûteraient moins cher. De plus, il pourrait y avoir des recettes combinant différentes essences pour des produits bien particuliers. ■

Source : Info-RLQ, vol. 2, no. 7. Manufacture of LVL and plywood from short rotation hybrid poplar.

Desjardins attaque le milieu forestier



La semaine dernière, le Journal de Montréal a fait paraître quotidiennement un article de Richard Desjardins. Dans ces articles, M. Desjardins s'attaque, entre autres, à la Commission Coulombe, à Guy Chevette, aux mesures d'atténuation et aux chercheurs de l'UQAC.

Puisque M. Desjardins n'y va pas de main morte pour faire connaître son opinion, ces articles ont déjà commencé à faire couler de l'encre. Si vous désirez les consulter, il est possible de le faire sur le site internet du [Journal de Montréal](#).

Colloques et activités

COLLOQUE SUR L'ÉCLAIRCIE PRÉCOMMERCIALE SEMI-MÉCANISÉE

Le 22 février 2006 à l'Hôtel Clarion de Québec
Pour plus d'information, consulter *l'invitation*

ÉLAGUER POUR ENRICHIR NOS FORÊTS

Les 14 et 15 mars 2006 à l'Hôtel Château Logue de Maniwaki
Pour plus d'information, consulter *l'invitation*

SALON DE LA FORÊT

Du 17 au 19 mars 2006 à l'Université Laval
Pour plus d'information, visiter le <http://www.sbf.ulaval.ca/ssfl>

LA LIGNICULTURE : UNE SOURCE D'AVENIR

Les 23 et 24 mars 2006 à l'Hôtel Chéribourg de Magog
Pour plus d'information, visiter le <https://unites.uqam.ca/rlq/colloque2006/>

Midis de la foresterie de l'UQAT

Il est possible de visionner les vidéoconférences à partir des différents campus de l'UQAT et de certaines universités. Pour y assister à Rouyn-Noranda, il suffit de vous présenter au local 4136 du CEGEP. Dans les autres villes, vous devez vous inscrire auprès de Josée Noël au (819) 762-0931 poste 1392 ou au josee.noel@cegepat.qc.ca

7 février 2006 de 12h00 à 13h00

Flux de gènes entre espèces exotiques et indigènes : duel à armes égales ?

Conférencier : Nathalie Isabel, Ph. D., Service canadien des Forêts, Centre forestier des Laurentides

14 février 2006 de 12h00 à 13h00

Les épidémies d'insectes forestiers : un joli cas pour l'émulation des processus naturels

Conférencier : Julia Savva, Ph. D., stagiaire post-doctoral, Chaire CSRNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable

28 février 2006 de 12h00 à 13h00

Feux et dynamiques post-glaciaires de *Abies balsamea* dans la forêt boréale coniférienne (Nord du Québec) : analyses à haute résolution de charbons de bois et de macrorestes végétaux.

Conférencier : Adam Ali, Ph. D., CSRNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable - CNRS, Montpellier



**Centre technologique
des résidus industriels**

Guylaine Bois, biol.
Agente de développement technologique

341, rue Principale Nord
Amos (Québec) J9T 2L8
Téléphone : (819) 732-8809 poste 8324
Télécopie : (819) 732-8805

ctri.amos@cegepat.qc.ca
guylaine.bois@cegepat.qc.ca

**Un lien direct avec
votre milieu forestier**



Développement
économique Canada

Canada Economic
Development